

Ouverture des Etats généraux des services d'aide et d'accompagnement à domicile

Vendredi 5 février 2021

Mesdames et Messieurs, bienvenue dans cette visio-conférence. La crise sanitaire nous a contraints à revoir le format de ces Etats généraux des services d'aide et d'accompagnement à domicile en Lot-et-Garonne.

Pour autant, je crois que nous ne pouvions pas nous permettre de différer plus longtemps ce temps d'échanges tant les enjeux sont importants.

D'emblée, je tiens à excuser Sophie BORDERIE, la présidente du Conseil départemental. Elle est en ce moment même aux côtés du Premier ministre venu en Lot-et-Garonne sur le front des intempéries. Nous avons préparé ce rendez-vous de longue date et franchement, elle s'excuse de ne pas pouvoir s'exprimer directement devant vous.

Avec Hélène VIDAL, vice-présidentes en charge des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, nous avons souhaité remettre en perspective les problématiques du grand âge et de la dépendance.

Il faut prendre du recul pour analyser une situation complexe. Il faut aussi apporter des réponses concrètes et c'est ce que j'entends faire cette après-midi.

Pour la mise en perspective, nous avons le plaisir d'accueillir Michèle DELAUNAY, ancienne Ministre déléguée aux personnes âgées et à l'Autonomie et Présidente du Gérontopole de Nouvelle-Aquitaine.

Merci Madame la Ministre d'avoir accepté notre invitation. Nous vous avons proposé d'intervenir en première partie de ces états généraux pour nous livrer votre analyse sur la politique du grand âge. Votre regard et votre expérience nous seront précieux.

Merci également à Michel LAFORCADE, ancien directeur de l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle Aquitaine, qui interviendra en visioconférence sur la question de l'attractivité des métiers de l'autonomie. Le Premier ministre vous a confié une mission sur ce sujet crucial pour l'avenir du secteur de l'aide à domicile. Vous avez eu la semaine dernière un point d'étape avec Brigitte Bourguignon, ministre déléguée en charge de l'autonomie, et vous pourrez sans doute nous faire part des premières pistes de travail de votre rapport.

Je remercie enfin l'ensemble des participants qui prendront part à la table ronde et qui nous apporteront chacun leurs éclairages sur les métiers de l'autonomie.

Mesdames et Messieurs, la crise sanitaire que nous traversons nous a tous fortement impacté, individuellement et collectivement mais elle a touché encore plus durement les plus vulnérables d'entre nous.

Ces populations vulnérables peuvent compter sur le professionnalisme et le soutien des professionnels et des bénévoles des services d'aide et d'accompagnement à domicile. Je veux aujourd'hui, très sincèrement les remercier pour leur engagement.

Mais ce dévouement admirable et le soutien indéfectible des collectivités locales ne pourront suffire à surmonter les défis à venir.

Face au vieillissement de la population, ce qui en soit est une bonne chose, face à des attentes qui évoluent légitimement, il est désormais indispensable et urgent qu'une grande loi nationale sur la prise en charge de nos aînées soit rapidement présentées et débattue.

C'était l'objet de la loi Grand âge et autonomie, maintes fois annoncée mais qui semble malheureusement désormais reportée *sine die*.

Ce n'est pas une raison pour baisser les bras, bien au contraire. C'est une raison supplémentaire pour nous mobiliser collectivement et faire des propositions qui collent aux réalités de notre territoire.

Ici, en Lot-et-Garonne, notre ambition est parfaitement claire et nos partenaires présents aujourd'hui connaissent notre position : mettre en œuvre une politique en faveur de l'autonomie des personnes âgées et de leur maintien à domicile.

Cette politique, nous la menons en partenariat étroit avec vous, les services d'aide et d'accompagnement à domicile, vous qui agissez quotidiennement sur le terrain, vous qui êtes présents même dans les territoires les plus ruraux de notre Département.

Chacun à notre niveau, nous travaillons tous dans la même direction et c'est justement pour cela que nous devons regarder la réalité ensemble.

J'aborde donc ces états généraux sans aucun tabou. Le département sait prendre ses responsabilités mais il attend de l'Etat qu'il n'esquive pas les siennes.

Je souhaite vous tenir un langage de vérité : le Département ne peut pas tout faire, tout seul et tout financer. C'est impossible. Nous attendons tous une réponse nationale forte et pérenne car nous ne pourrions pas assumer seuls des politiques qui relèvent de la solidarité nationale.

Cette problématique est encore plus aigüe dans un territoire rural comme le nôtre car nos ressources sont limitées. Néanmoins, je me refuserai toujours à prendre en otage les acteurs de terrain. Ce sont eux qui sont en prise directe avec le quotidien des personnes vulnérables. Le Département est et doit rester le garant de la solidarité dans les territoires.

Aujourd'hui, nous parlerons donc des financements, mais nous parlerons aussi de professionnalisation, de formation et de reconnaissance des métiers de l'aide et de l'accompagnement à domicile.

Je pense enfin que nous devons réfléchir à la mise en place de véritables parcours globaux de prise en charge de la dépendance. Cela passe aussi par le développement de nouvelles formes d'habitat adapté. Des projets innovants sont en train d'émerger sur le terrain. Nous devons les regarder objectivement dès lors qu'ils participent d'une solution globale pour conforter l'autonomie des personnes, dès lors également qu'ils répondent à un modèle économique viable, juste et équitable.

Les réflexions que nous partagerons cet après-midi, les contributions écrites que vous m'avez fait parvenir, seront portées par Sophie BORDERIE devant collègues de l'Association des Départements de France lors du prochain Congrès qui aura lieu en avril. Vous pouvez compter sur elle pour être votre porte-parole !

Je fais confiance à notre intelligence collective pour continuer à nous inscrire sur le chemin du progrès.

Merci à toutes et à tous pour votre participation.